



Commune de
Val-de-Travers

Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**Vendredi 14 décembre 2012, à 19h30
à Couvet, salle des spectacles**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Correspondance
3. Budget 2013
 - a) Examen du budget de fonctionnement et des investissements
 - b) Délégation du Conseil communal des pouvoirs permettant de procéder aux transactions immobilières découlant des travaux exécutés dans le cadre du budget pour l'exercice 2013
4. Communications du Conseil communal
5. Motions propositions et projets d'initiatives communales
6. Résolutions
7. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, 20 novembre 2012 CC/sc

CONSEIL COMMUNAL

Annexe: - Budget 2013
- Introduction à la comptabilité communale